# Anarcho-syndicalisme

Les deux points du programme révolutionnaire développés dans les numéros 44, 45 et 46 de *Solidarité ouvrière* étaient l'abolition du salariat et l'abolition de l'économie de marché, auxquels le mouvement ouvrier devait substituer la satisfaction des besoins sociaux et la planification.

Le troisième point du programme est le plus controversé parmi les différents courants qui se réclament de la classe ouvrière. L'abolition de la propriété privée des moyens de production fait partie des mesures dont l'application immédiate serait possible et nécessaire, alors que les deux autres points pourraient résulter que d'une évolution plus ou moins longue.

Il faut cependant distinguer entre deux types d'oppositions face à ce problème. Au sein du courant marxiste, les divergences portent sur des questions de modalité d'application. Entre l'ensemble des courants marxistes et l'anarcho-syndicalisme se trouvent des divergences de fond qui portent sur la signification même du socialisme.

La tendance à assimiler capitalisme et propriété privée des moyens de production amène à des simplifications qui peuvent conduire à de graves conséquences dans l'action. La plus grave de ces conséquences étant bien entendu de considérer comme socialiste un régime qui ne l'est pas...

Si le régime de propriété est un des éléments qui caractérisent un système social, ce n'est pas le seul. En d'autres termes, le socialisme implique nécessairement l'abolition de la propriété privée des moyens de production. Mais l'abolition de cette propriété ne s'accompagne pas nécessairement du socialisme.

Dans l'histoire de la société humaine, les régimes d'exploitation ont existé avant que n'apparaisse le

capitalisme. Dans la société esclavagiste et féodale, existait déjà la propriété privée des moyens de production. Ce qui différencie ces sociétés du capitalisme n'est donc pas le régime de propriété mais les rapports sociaux de production. Les formes de propriété ont bien entendu évolué, mais seulement en conséquence de l'évolution des rapports sociaux de production: elles s'adaptent aux conditions nouvelles d'exploitation de la force de travail. Aujourd'hui, l'exploitation de la force de travail se fait sous la forme de l'exploitation salariale, et c'est cela qui définit le capitalisme.

Le capitalisme lui-même, au cours de son histoire, a vu des modifications importantes dans les formes de propriété, qui correspondent, non à un changement dans la nature du capitalisme, mais à une adaptation aux conditions nouvelles. Le capitalisme peut même s'arranger d'un régime qui aurait supprimé la propriété privée pourvu qu'il maintienne l'exploitation de la force de travail de la majorité au profit d'une minorité.

## 1. –Transformation des formes de propriété

L'évolution des formes de propriété au sein du régime capitaliste s'explique principalement par le phénomène de concentration du capital. Par là, il faut entendre la concentration de la propriété et non celle des entreprises en tant qu'unités de production.

Le processus de concentration a comme conséquence de porter le capital d'une entreprise à un volume qui dépasse les possibilités financières d'un seul capitaliste. En outre, il y a des activités économiques qui, dès le départ, exigent des capitaux si importants qu'elles sont inconcevables à l'échelle d'un seul capitaliste.

Il en résulte qu'à un certaine degré de développement des

forces productives, les possibilités financières d'un seul capitaliste ne peuvent plus faire face à la poursuite du développement économique. Cela signifie que le «patron» tel qu'il existait au début du siècle, propriétaire exclusif, qui décidait seul de la marche de son ou de ses entreprises, disparaît devant une forme nouvelle, les associations de capitalistes, les sociétés par actions.

Le processus d'associations capitalistes ne s'est pas fait sans difficultés. L'idée de propriété était tellement attachée à la personne que la Révolution française a interdit les sociétés par actions. Ce n'est qu'en 1867 que la porte fut largement ouverte aux sociétés par actions.

La société anonyme est la forme la plus évoluée des sociétés par actions, c'est celle qui permet le plus grand développement des forces productives dans le domaine privé. En outre, avantage substantiel, elle permet aux capitalistes de bénéficier des capitaux des petits épargnants qui, individuellement, sont peu de chose, mais groupés représentent des sommes importantes. Ainsi les sociétés anonymes aux U.S.A. représentaient, en 1962, 78 % du chiffre d'affaires total, y compris celui de l'agriculture. À titre d'exemple, la General Electric, en 1961, avait 440.938 actionnaires et la Ford Motor Company 236.000.

## 2. — Conséquences de la propriété impersonnelle

La tendance de l'évolution de la société vers la concentration du capital s'accompagne de la transformation de la propriété personnelle en propriété impersonnelle. Il en découle un certain nombre de conséquences:

a)La propriété perd son caractère individuel pour prendre un caractère collectif. Dans la société anonyme, la dispersion des actions atteint un tel degré que le caractère collectif de propriété devient nettement apparent. Les actionnaires sont de

plus en plus nombreux, de plus en plus dispersés et mouvants. Bien sûr, le caractère collectif des sociétés par actions n'est pas universel; il se limite aux seuls actionnaires. C'est une propriété collective limitée et inégalitaire à l'intérieur même du groupe des propriétaires, puisque la quantité d'actions possédées par chacun peut varier.

b) La fonction d'entrepreneur tend à disparaître. La gestion n'est plus attachée à une personne en vertu du droit de propriété. Il se produit une séparation entre la propriété, collectivement répartie entre les actionnaires, et la gestion, assurée par des mandataires qui sont la plupart du temps des salariés.

Certains auteurs ont cru voir là des signes de la disparition du capitalisme:

> *«…sauf dans le cas (…) où une société est vraiment appropriée par un seul individu ou par une seule famille, la silhouette du propriétaire et, avec elle, l'œil du maître ont disparu du tableau. Nous y trouvons des dirigeants salariés ainsi que tous les chefs et sous-chefs de service.» (J.Schumpeter, Capitalisme, socialisme et démocratie.)*

c) La suppression de la fonction de capitaliste entrepreneur entraîne à son tour une autre modification: la séparation de la propriété d'avec la gestion de l'entreprise. La gestion allait de pair avec la propriété personnelle. Le patron conduisait son affaire comme il l'entendait, il ne se heurtait qu'aux limites imposées par la loi et par le marché.

Dans la société anonyme, les actionnaires ne participent en rien à la gestion. Théoriquement, ils ont le droit de disposer de leur entreprise comme bon leur semble. Mais leur nombre et leur dispersion font que leur droit de disposition se limite à l'action que possède le porteur. La gestion elle-même représente un ensemble d'opérations sur lesquelles l'actionnaire n'a pas prise. Le droit de gestion ne peut

s’exercer qu’au sein d’assemblées générales, où l’actionnaire subit la loi de la majorité, et à travers un conseil d’administration.

Dans les conseils d’administration, qui sont les véritables organes de direction des sociétés, il faut distinguer deux sortes d’administrateurs: ceux qui occupent une fonction rémunérée dans la société (*inside directors*) et ceux qui n’en possèdent pas (*outside directors*). Les premiers sont les véritables maîtres de la société, et leur proportion dans les conseils d’administration tend à s’accroître, d’autant plus que les administrateurs n’ont souvent pas même besoin d’être actionnaires.

> *«Un grand nombre d’études des sociétés aux États-Unis ces dernières années ont montré d’abord que la propriété des actionnaires est largement diffusée parmi de nombreuses personnes dont aucune ne détient une grande proportion du capital total; ensuite que la proportion des actions possédées par les directeurs et administrateurs est tout aussi faible. (...) Si les administrateurs et directeurs des grandes sociétés n’ont que peu d’intérêt de propriété dans l’entreprise et si le restant de la propriété est largement diffusé, le groupe de contrôle (administrateurs, directeurs et peut-être affiliés bancaires) a plus à gagner pour lui-même en employant le profit autrement que de payer le maximum de dividendes aux actionnaires.» (N.S. Buchanan, The Economies of Corporate Enterprise.)*

N. Buchanan va au cœur du problème. Ce qu’il décrit est un système dans lequel la notion de propriété privée des moyens de production n’a pratiquement plus de sens, du moins dans l’acception traditionnelle du mot.

Les courants marxistes qui analysent ce phénomène l’expliquent en disant que le capital survit comme institution à la disparition des capitalistes. Engels, dans *L’Anti-Dühring*,

écrivait déjà:

> *«...La transformation des grands organismes de production et de consommation en sociétés par actions et propriété de l'État montre que la bourgeoisie n'est pas indispensable pour cela. Toutes les fonctions sociales du capitalisme sont actuellement remplies par des employés salariés. Le capitalisme n'a plus d'activités sociales, hormis celle d'encaisser des revenus, de détacher des coupons et de jouer à la bourse.»*

Comme beaucoup d'économistes bourgeois, Engels avait tendance à assimiler capitalisme et propriété privée individuelle.

Si, au contraire, comme c'est le cas pour le mouvement anarcho-syndicaliste, le capitalisme se définit par l'existence de rapports d'exploitation, où une minorité s'approprie le surproduit social – les richesses produites par le travail de la majorité – alors les formes particulières prises par la propriété des moyens de production ne sont plus l'élément déterminant pour caractériser la nature d'un système social. Derrière des formes de propriété apparemment collectives peuvent se cacher des rapports d'exploitation aussi réels que ceux qui existaient pendant la période «libérale» du capitalisme au début de ce siècle.

Bien sûr, lorsqu'on considère la forme dominante du capitalisme d'aujourd'hui, celle des multinationales, il n'y a guère à se tromper: personne n'ira prendre cela pour du socialisme.

Nous avons seulement voulu montrer que les formes de propriété évoluent et s'adaptent aux nécessités de l'expansion et de la concentration du capital et que, dans cette évolution, la notion de propriété dans le sens traditionnel du mot tend à disparaître.

Ceux qui contrôlent le capital – et qui en bénéficient – ne

sont plus les propriétaires juridiques. Il ne s'agit pas de s'apitoyer sur le sort de ces derniers, car ils sont loin de manquer de ressources. Il s'agit de montrer que la concentration du capital conduit à la disparition de la notion de propriété privée, au sens habituel, que la concentration du capital ne s'arrête pas au stade du capitalisme monopoliste actuel, qu'elle peut atteindre un niveau plus élevé encore: celui de la concentration étatique des moyens de production, que de nombreux groupes se réclamant du mouvement ouvrier appellent frauduleusement «socialisme».

Il reste à voir quelles sont les tendances au capitalisme d'État dans les pays industriels développés, dans les pays dominés par l'impérialisme, et quelles fractions des classes dominantes sont porteuses de ces tendances.

[(
[|La propriété aux États-Unis|]

Les propos de Buchanan sont illustrés par les données suivantes qui établissent une comparaison sur la répartition des actions au sein des sociétés américaines entre 1929 et 1963; au cours des treize dernières années, le processus n'a pu que continuer.

- Les sociétés dont au moins 80 % du capital était détenu par un seul propriétaire ou un groupe restreint ne représentaient que 6 % des sociétés américaines en 1929, en 1963 elles ont entièrement disparu;
- Les sociétés dans lesquelles un groupe de contrôle détient une quantité de capital variant de 50 à 80% sont passées de 5 à 2,5 %;
- Les sociétés où un groupe de contrôle détient entre 20 et 50 % du capital représentaient 24 % des sociétés en 1929, elles n'en représentent plus que 9 % en 1963;
- Les sociétés où le contrôle est effectué par des institutions légales (actions privilégiées de vote, sociétés fiduciaires, holdings), représentent 4 % des sociétés

américaines en 1963, contre 21 % en 1929;
- Enfin, les sociétés dans lesquelles n’existe aucune participation actionariale capable d’influer sur les fonctions du conseil d’administration, représentaient déjà 44 % des sociétés en 1929; en 1963 elles en représentent 84,5 %. )]